ROLLER HOCKEY

COUPE DES LIGUES MASTERS

SAISON 2026-2027

Engagement d'une équipe	2
Formule de la compétition	3
Calendrier	3
Arbitrage	4
Saisie des feuilles de match	4
Engagement	4

ENGAGEMENT D'UNE EQUIPE

ADMISSIBILITE DES PARTICIPANTS
La compétition est une compétition mixte.
Chaque membre de l'équipe doit :
Etre licencié pour la saison en cours dans la ligue qui engage l'équipe
Etre licencié pour la saison en cours en compétition
Avoir 38 ans révolus au 01/01/2027, soit être né en 1988 ou avant
L'inscription d'un même licencié sur les deux compétitions Coupe des ligues Vétérans et Masters n'est possible que si son rôle est restreint à "gardien de but" sur au moins l'une des 2, et sa participation est soumise au respect des temps de pose règlementaires entre deux matchs.

Un licencié qui n'a pas la possibilité de jouer sous les couleurs de sa ligue soit parce qu'il n'y a pas d'équipe dans sa ligue soit parce qu'il n'a pas accès à l'équipe constituée et qu'aucune autre équipe n'est créée dans la ligue, peut jouer avec l'équipe d'une ligue limitrophe.

EFFECTIF
L'effectif minimum d'une équipe est fixé à 6+1.
L'effectif maximum d'une équipe est fixé à 14+2.
La présence d'un officiel n'est pas obligatoire.
Un licencié ne peut participer à la compétition qu'au sein d'une seule et même équipe.

INSCRIPTION
Une équipe est inscrite par une ligue régionale.
Elle porte les couleurs de sa ligue régionale.
Une ligue régionale peut inscrire plusieurs équipes dans la compétition.
L'équipe est constituée par un sélectionneur désigné par la ligue régionale.
Pour inscrire une équipe, une ligue doit valider l'engagement de son équipe de ligue dans les délais demandés via Rolskanet.

Frais d'engagement : selon grille tarifaire « Coupes des Ligues »
Caution* : 200 euros par équipe.

***CAUTION**

La caution est encaissée dans les cas suivants :

> Désistement moins d'un mois avant la première compétition.
> Détérioration des locaux par l'équipe.

FORMULE DE LA COMPETITION

La Coupe des Ligues Masters se déroule en un weekend de compétition désigné comme weekend de « Finale Vétérans » au calendrier général. Cet évènement se déroulera en effet sur 3 jours en concomitance avec la finale de la Coupe des Ligues Vétérans (plus de 45 ans).

Si le nombre d'équipes est strictement inférieur à 4, la compétition pourra être annulée.

Si le nombre d'équipes et leur répartition géographique le permettent/nécessitent la commission pourra proposer deux compétitions géographiques.

Le format de la compétition sera défini en fonction des équipes inscrites.

Sur chaque rencontre, une équipe est désignée comme visiteuse et l'autre comme receveuse.
En cas de couleur de maillot identique, l'équipe receveuse choisit sa couleur.

LIEUX DES COMPETITIONS
Les finales Masters et Vétérans sont accueillies dans des lieux désignés par la commission sportive roller hockey. Le choix se portera en priorité sur des infrastructures permettant de réunir les deux évènements sur un site unique ou des clubs hôtes/pistes de proximité.
Les clubs hôtes doivent respecter le cahier des charges des compétitions nationales sur candidature.

DEROULEMENT
La compétition se déroule en format plateau.

La formule précise de la compétition dépendra du nombre d'équipes inscrites.
Les matchs pourront se dérouler en format standard et/ou éliminatoire.
En cas de match en format standard, les points attribués et le classement sont réalisés selon l'article 12 du règlement sportif national.

Le(s) gagnant(s) du weekend de finale est/sont proclamé(s) vainqueur(s) de sa Coupe Des Ligues Masters 2027.

CALENDRIER

Les 3 jours de compétition des Coupes des Ligues Masters et Vétérans se déroulent les
vendredi 30 avril, samedi 1, dimanche 2 mai 2027.

A noter : la participation de joueur(s) ou gardien(s) en Coupe des Ligues Masters ou Vétérans ne peut être considérée comme une raison suffisante pour demander le report d'un match d'une autre compétition officielle senior.

ARBITRAGE

DESIGNATION
La désignation des arbitres sur l'ensemble de la compétition est réalisée par la commission sportive roller hockey.
Les arbitres désignés doivent avoir au minimum le degré D2.

INDEMNITES ET FRAIS (voir cahier des charges des compétitions nationales sur candidature)
Les indemnités des arbitres sur l'ensemble de la compétition sont prises en charge par la commission sportive roller hockey.
Les frais de déplacement des arbitres sur l'ensemble de la compétition sont pris en charge par la commission sportive roller hockey.
L'hébergement et la restauration des arbitres sont à la charge du club hôte de la compétition.

SAISIE DES FEUILLES DE MATCH

Les rapports officiels de match devront être saisis en direct sur Rolskanet.

ENGAGEMENT

En amont de l'inscription, il appartiendra à chaque ligue de créer une entente « Equipe de ligue Masters ». Cette Entente de Ligue permettra de réaliser l'engagement de l'équipe et d'éditer la liste officielle des licences, et aux clubs accueillant de saisir les matchs dans le module fédéral.

C'est donc cette même entente de ligue qui devra être engagée par la ligue à la compétition Coupe des Ligues Masters.

L'engagement doit être validé via Rolskanet **au plus tard le dimanche 29 novembre 2026 (inclus)**.
Les informations concernant l'équipe : maillot, responsable devront y être précisées.

Les frais afférents à l'engagement seront prélevés via Rolskanet.

Tarifs d'inscription Coupes Des Ligues :

- 1ere inscription (garçons U17 / Filles U17, Masters ou Vétérans) : 200 euros
- Seconde inscription : 150 euros
- Troisième inscription et suivante(s) : 100 euros